



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9722^e séance

Mercredi 11 septembre 2024, à 10 h 40
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Žbogar	(Slovénie)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Koudri
	Chine	M. Dai Bing
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. Dharmadhikari
	Guyana	M ^{me} Benn
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Afonso
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Sierra Leone	M ^{me} Karim
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Rapports du Secrétaire général sur le Soudan et le Soudan du Sud

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant des Émirats arabes unis à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de l'Ambassadeur Joonkook Hwang, Représentant permanent de la République de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies, en sa qualité de Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur Hwang.

M. Hwang (*parle en anglais*) : Conformément au paragraphe 3 a) de la résolution 1591 (2005), j'ai l'honneur de présenter au Conseil de sécurité un exposé sur les travaux du Comité créé par la résolution 1591 (2005) concernant le Soudan, couvrant la période du 14 juin à ce jour.

Au cours de la période considérée, le Comité s'est réuni une fois dans le cadre de consultations et a reçu le rapport d'activité du Groupe d'experts sur le Soudan. Le 19 août, le Comité a entendu une présentation du Groupe d'experts sur le Soudan portant sur son rapport d'activité. La Coordinatrice du Groupe d'experts a donné au Comité un aperçu de la situation à El-Fasher, qui continue de se détériorer, indiquant que toutes les parties au conflit ont utilisé des armes lourdes à El-Fasher, ce qui a entraîné des pertes civiles, des déplacements massifs et la destruction d'infrastructures civiles critiques. Le Groupe d'experts a déclaré qu'en plus d'aggraver la crise humanitaire au Darfour, le conflit déstabilise également la région. Le Comité a aussi pris note des recommandations du Groupe d'experts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Hwang de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prononcer cette déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, la Sierra Leone et mon pays, le Mozambique, ainsi que du Guyana.

Nous tenons à remercier l'Ambassadeur Joonkook Hwang, Président du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1591 (2005), de l'exposé qu'il vient de présenter.

Plus de 500 jours se sont écoulés depuis le début du conflit au Soudan. Chaque jour qui passe, la situation dans le pays, en particulier au Darfour, continue de se détériorer, avec des violations ignobles commises contre des civils et des conséquences catastrophiques sur la situation humanitaire.

Selon nous, face aux défis complexes auxquels le Darfour est confronté, il faut adopter une approche multi-forme et inclusive, qui doit englober la protection des civils, le désarmement, la démobilisation et la réintégration, ainsi que l'établissement des responsabilités pour les crimes commis contre les civils et les violations de l'embargo sur les armes commises par différents acteurs, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Hélas, des acteurs extérieurs continuent d'alimenter le conflit, causant des souffrances indicibles au peuple soudanais. Cela complique également la recherche d'une solution durable à la crise. Par conséquent, nous, les trois membres africains du Conseil et le Guyana, et le Conseil dans son ensemble, devons envisager des moyens appropriés pour remédier à ces ingérences négatives, conformément à l'embargo sur les armes décrété par le Conseil. Dans ce contexte, nous sommes d'avis que le Conseil de sécurité doit s'exprimer d'une seule voix à l'appui des efforts déployés actuellement par l'ONU et d'autres partenaires pour mettre fin au conflit et rétablir la paix au Soudan.

La résolution 2750 (2024), que nous venons d'adopter à l'unanimité (voir S/PV.9721), témoigne de la capacité du Conseil à trouver un terrain d'entente même lorsque les différentes positions semblent difficilement conciliables. Cette unité est cruciale pour relever efficacement ce défi et d'autres défis mondiaux. En tant que membres du Conseil et garants du maintien de la paix et de la sécurité internationales, il est de notre responsabilité collective d'appuyer les efforts de rétablissement et de consolidation de la paix au Soudan de manière globale, afin de régler durablement les problèmes auxquels se heurte ce pays.

Tout en condamnant les violations du droit international, du droit international humanitaire et de l'embargo sur les armes, il importe également de saluer les mesures

positives prises pour atténuer les souffrances des civils. À cet égard, la décision du Gouvernement soudanais de rouvrir le point de passage d'Adré et la route de Debba est louable. Elle doit être maintenue.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana sont prêts à continuer de coopérer avec les membres du Conseil de sécurité pour promouvoir la paix et la stabilité au Soudan. Il est grand temps que le Soudan surmonte les difficultés auxquelles il est confronté et reprenne la place qui lui revient en tant que nation africaine dynamique et prospère.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant des Émirats arabes unis.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Il est essentiel que le Conseil de sécurité reste saisi de la situation désastreuse au Soudan, et les Émirats arabes unis se félicitent de la prorogation du régime de sanctions concernant le Soudan. Toutefois, je suis contraint de participer à cette séance pour répondre aux allégations sans fondement faites ce matin (voir S/PV.9721) par le représentant du Soudan qui, comme nous le savons tous, représente l'une des parties belligérantes et dont la légitimité à représenter le peuple soudanais est pour le moins douteuse.

Ses affirmations sont totalement fausses et constituent une tentative cynique de détourner l'attention des manquements des Forces armées soudanaises. Malgré les enjeux considérables, les Forces armées soudanaises n'ont pas fait montre de courage politique. Les parties belligérantes ont provoqué cette catastrophe et elles seules peuvent y mettre fin. Il faut demander au représentant du Soudan, et par son intermédiaire, aux Forces armées soudanaises, comment ils peuvent prétendre vouloir la paix pour leur peuple alors qu'ils ont refusé à plusieurs reprises de s'asseoir à la table des négociations. Comment peuvent-ils justifier l'utilisation de la faim comme arme de guerre ? Comment peuvent-ils prétendre qu'ils sont des représentants crédibles et responsables du peuple soudanais alors qu'ils n'entendent pas ses appels à mettre fin à cette guerre ? Pour mettre fin à ce conflit, les Forces armées soudanaises doivent prendre la décision cruciale de participer aux pourparlers de paix et avoir le courage politique de négocier avec leur ennemi. Dans l'intérêt du peuple soudanais, les parties belligérantes doivent faire preuve de force, non pas en faisant la guerre, mais en y mettant fin.

Les Émirats arabes unis réitèrent leur appel constant et de plus en plus pressant aux Forces armées soudanaises et aux Forces d'appui rapide pour qu'elles fassent taire les armes, qu'elles garantissent un accès humanitaire sans entrave et durable et, enfin, qu'elles s'engagent à nouveau dans un processus de transition vers un gouvernement dirigé par des civils. Il faut que des comptes soient rendus pour les graves violations du droit international humanitaire qui ont été commises. Les dirigeants des Forces armées soudanaises invoquent toutes sortes d'excuses pour justifier leur refus de participer aux pourparlers de paix. Cette position reflète leurs propres divisions internes sur la manière dont ce conflit doit prendre fin.

Le représentant du Soudan recycle des allégations qui ont été réfutées dans le but de détourner l'attention du Conseil et fait référence à des articles qui ont été alimentés par ses mensonges. Le fait de répéter des allégations sans fondement ne les rend pas vraies, que ce soit dans les médias, au Conseil ou ailleurs. Il n'y a tout simplement pas de preuves crédibles. Ces accusations ridicules ont été réfutées dans les lettres que nous avons adressées au Conseil de sécurité à ce sujet. Cette tentative de créer des divisions entre nos deux nations n'aboutira pas. Les Émirats arabes unis resteront un partenaire fiable du peuple soudanais, avec lequel nous avons des liens historiques. Plus de 200 000 citoyens soudanais vivent aux Émirats arabes unis. Nous partageons leur douleur face à ce qui arrive à leur pays et à leurs compatriotes.

Au cours des 10 dernières années, les Émirats arabes unis ont versé plus de 3,5 milliards de dollars d'aide au Soudan et, depuis le début de ce conflit, nous avons fourni 230 millions de dollars d'aide humanitaire. Nous continuerons de plaider en faveur de ce que le peuple soudanais réclame, à savoir la fin de ce conflit et le rétablissement d'un gouvernement dirigé par des civils. Et nous demanderons que les voix et les perspectives des femmes soient prises en compte dans le cadre de ce processus. Lorsque les armes se tairont et lorsque les choses seront rentrées dans l'ordre, les Émirats arabes unis seront aux côtés du Soudan, comme ils l'ont été pendant des décennies.

La séance est levée à 10 h 50.